



BELGIQUE-BELGIE  
P.P.  
7140 MORLANWELZ 1  
6/69683  
P.912287

*Association de la laïcité*  
Morlanwelz

**LE COURRIER LAÏQUE**  
**N°140 décembre 2015**

**Dimanche**  
**13 décembre à 12h30**

Traditionnel  
**REPAS DE FÊTES**

**Réservez dès maintenant**

**Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26**



## Dans ce numéro

La migration était prévisible mais nous ne voulions pas la voir...	p. 4
Les enfants réfugiés du centre FEDASIL vous disent merci	p.7
Terroristes qui Paris - Taylan Sirlak	p.8
Solidaires, unis et déterminés	p.10
La troisième exposition de notre atelier d'aquarelle: un succès	p.11
Jeudi 17 décembre à 20h : Ciné-débat "PRIDE"	p.12
Le 19 octobre : Le raku a libéré son secret	p.14
13ème soirée jazz : le groupe "Super Sax Battle" dans toute sa force	p.15
Du 26 novembre au 10 décembre: exposition "Devoir de regard"	p.16
Mercredi 9 décembre dès 19 heures : soirée Amnesty International avec la chorale "L'Emilienne"	p.17
Amnesty International s'engage pour un ressortissant belge	p.19
<i>Qadesh: le choc des empires</i> - livre d'illustrations	p.21
"La marche des ombres" Prix du livre politique 2015	p.23
Lundi 7 décembre: atelier d'aquarelle	p.24
Jeudis 10 et 17 décembre: atelier d'art floral	p.25
Mariage Laïque	p.25
Sortir l'IVG du code pénal : pourquoi ?	p.26
<i>Familles qui êtes-vous ?</i> le CAL présente un nouvel outil de réflexion	p.28
La mortalité migratoire, conséquence d'une Europe verrouillée	p.29
Dimanche 13 décembre à 12h30: traditionnel "Repas de fêteS" - Menu	p.31

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

Adresse mail : [laicite.mlz@hotmail.com](mailto:laicite.mlz@hotmail.com)

Compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

### Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise  
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

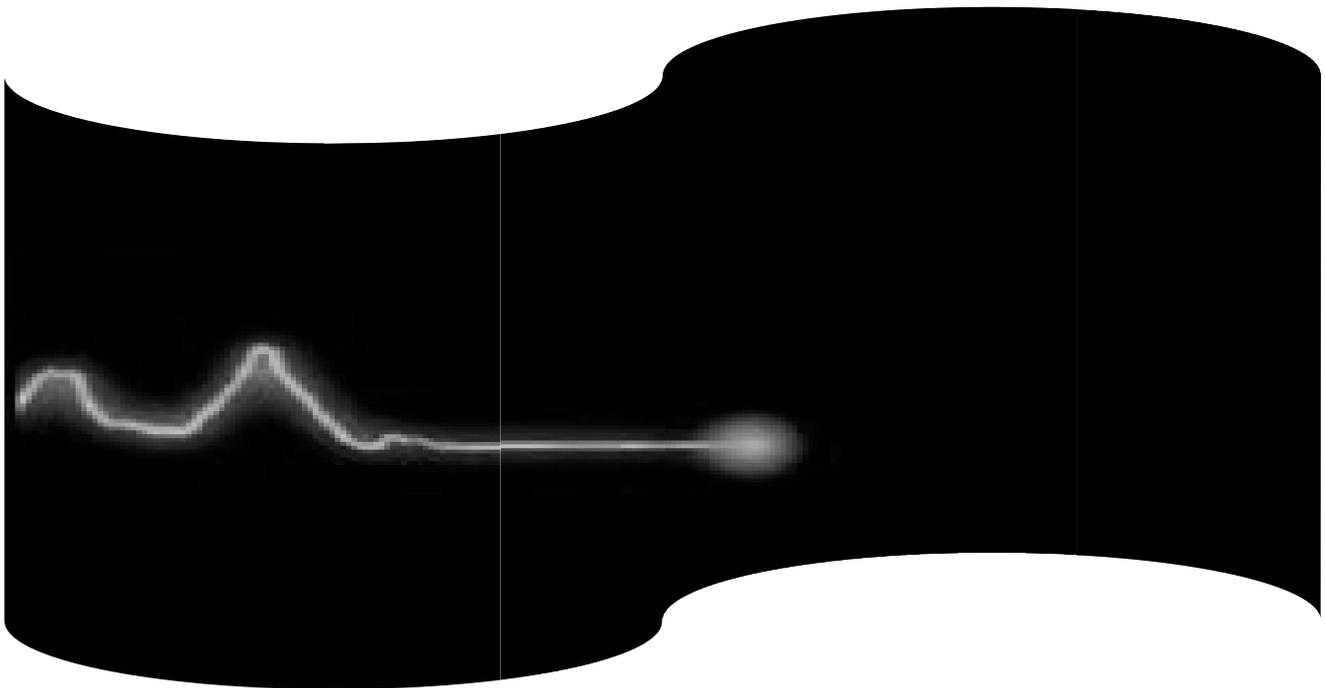
*Tu veux, en apportant le carnage et l'effroi,  
commander aux humains de penser comme toi :  
tu ravages le monde, et tu prétends l'instruire.*

*Ah! si par des erreurs il s'est laissé séduire, si la nuit  
du mensonge a pu nous égarer,  
par quels flambeaux affreux veux-tu nous éclairer?*

**Voltaire**

Extrait de "Le fanatisme" Œuvre de Voltaire - 1764

Le fanatisme, acte 1



**PARIS VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015**

**J'ai rédigé cette réflexion le 12 novembre, la veille des attentats de Paris  
Je n'ai pas souhaité modifier ce texte car il n'est pas inspiré des  
tragiques évènements du vendredi 13.**

**Yvan Nicaise, Président**

**La migration était prévisible mais nous ne voulions pas le voir...  
ou... une hypocrisie collective?**

### **Le monde est-il peuplé de grands naïfs?**

La majorité des citoyens suit l'actualité, enfin je l'espère.

De toute manière, notre monde hyper médiatisé ne nous permet plus de ne pas la connaître, quelles que soient les régions du monde.

Bien sûr, selon les régimes politiques, celle-ci est tronquée, transformée, censurée, voire interdite, mais néanmoins de plus en plus accessible.

### **Alors, posons-nous les questions ?**



Comment les centaines d'organisations mondiales, qu'il s'agisse de l'ONU, OMS, UNICEF, OIT,... pouvaient-elles imaginer que les femmes et les hommes n'ayant plus aucun espoir de survivre ou de vivre dans leur pays, n'ayant comme seul horizon que l'oppression, la faim, la mort, s'installeraient dans la

résignation et attendraient stoïquement des jours meilleurs.

Comment les pays européens pouvaient-ils feindre d'ignorer que ces victimes de dictateurs ou de fous de dieu - mais de quel(s) dieu(x) ! - , risqueraient un jour le tout pour le tout - plutôt le rien pour peut-être - pour rejoindre un hypothétique "eldorado européen".

Comment le monde industriel à travers ses multinationales pouvait-il ne pas deviner que la société de surconsommation, qu'il entretient savamment en dégageant des profits fabuleux grâce à l'exploitation des ressources des pays à la merci de dictatures "civiles" ou militaires, n'allait par conduire à l'exode de réfugiés économiques"?

Comment "**Le Citoyen que nous sommes**" pouvait- il ne pas s'attendre à l'exode massif de milliers de personnes fuyant les massacres, les attentats, les viols des femmes et des enfants, les pillages, la réduction à l'esclavage, l'enrôlement militaire des enfants et des adolescents, les bombardements autant des assaillants que des forces armées de son propre pays, la faim, la négation de la dignité humaine, ...

Mais tant que les migrations permettaient de compenser la diminution démographique des pays industrialisés, tant que les émigrés pouvaient se charger des travaux pénibles, dangereux ou mal rémunérés, être l'homme ou la femme... ou l'enfant au service de familles fortunées (l'époque des colonies n'est pas loin) travaux principalement "en noir" - expression avilissante pour ceux qui les exercent - : aucun problème.

Mais dès le moment où les gouvernements et les citoyens doivent faire preuve d'humanité, de solidarité, d'altruisme, d'imagination pour affronter cette réalité : sauver des hommes, leur proposer un avenir, alors, cela devient un problème pour certains.

Car c'est aussi le moment où "celui venu d'ailleurs", qui ne nous apporte" aucune valeur ajoutée", celui à qui nous devons céder une partie de notre confort, partager une partie, même infime, de notre espace de vie, cet inconnu, peut être dangereux et tout au moins différent, peut être celui qui, à la TV, forçait des barricades, défiait les forces de l'ordre, celui qui semble démuné mais utilise un GSM de la dernière génération, celui... celui... celui...

Le "celui" qui devient vite "ceux" qui nous envahissent, comme le déclare le Président de la NVA en professant le futur regroupement familial lors de son discours à l'Université de Gand.

*"Mais bon sang", écrit Vincent Dufoing\*"les migrants qui fuient les zones de grande instabilité que sont la Syrie, la Lybie, l'Afghanistan... ne sont pas des Wisigoths, ou des Goths. Ils n'arrivent pas en hordes sauvages, les armes à la main, ils risquent leur vie sur des embarcations de fortune pilotées par des trafiquants qui n'ont rien à faire de leur sécurité, ..."*

Ce que nous vivons, c'est un véritable exode tel que le "dictionnaire Larousse" définit la fuite des populations civiles devant la progression des troupes allemandes en mai et juin 1940".

Lorsque des pays érigent des murs de béton ou de barbelés, ferment des frontières, placent des soldats, dressent des chiens pour poursuivre les migrants, ils participent, consciemment ou non, à l'œuvre d'anéantissement de populations opprimées.

Lorsque des propos associent migrants, musulmans intégristes, terroristes et diffusent de fausses informations sur l'aide financière accordée aux réfugiés, sur de soi-disant avantages qui leur seraient octroyés "au détriment de nos pauvres" ou que des élus communaux s'opposent à l'accueil de réfugiés pour de soi-disant problèmes d'intégration, il appartient aux démocrates et laïques que nous sommes de prendre le contre-pied de telles affirmations.

Exerçons aussi notre esprit critique et vérifions les infos reçues avant de les partager.

De nombreuses sources d'information permettent de trouver les réponses à ces fausses informations; ayons le courage citoyen de les relayer.

### **La migration : aujourd'hui et demain, encore et encore**

Il ne faut pas pour autant nier que les migrations actuelles auxquelles nous devons nous attendre, demandent une gestion tous les jours et la prise de décisions à tout niveau : européen, national mais aussi local.

A chaque niveau ses responsabilités, mais sans pour autant prendre des mesures aboutissant à des sous-statuts, à des classifications de réfugiés, à des "méthodes d'identification" nous rappelant les sombres années du nazisme.

Le mouvement laïque dénonce les discriminations à l'égard des personnes migrantes. La jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme en témoigne cruellement et la plupart des lois et procédures relatives à l'asile et à la migration doivent être revisitées en conséquence.

### **Nous avons un rôle à jouer**



A notre niveau, depuis octobre, notre Maison de la Laïcité, grâce à ses membres, sympathisants et associations philanthropiques, a entrepris des actions de solidarité déjà relatées dans le courrier laïque précédent.

Elles n'ont qu'une seule prétention : répondre

à des besoins immédiats.

Nous maintenons les contacts avec le centre d'accueil FEDASIL de Morlanwelz afin de répondre à d'autres demandes dont nous vous tiendrons au courant.

**La Laïcité a des valeurs à transmettre : vous en êtes les porteurs.**

**Yvan Nicaise**

\* Extrait de "Echos de Picardie"2015-CAL Picardie Laïque

Les enfants réfugiés du centre FEDASIL de Morlanwelz ont réalisé des cartes pour vous remercier de votre générosité. Nous les enverrons aux personnes dont nous avons l'adresse



# Terroristes qui Paris.

Ces tueurs sont là pour semer la terreur.

Nous, nous n'en avons pas peur !

Ils se croient supérieurs,

Kamikazes ou pas, ce sont des menteurs.

Ils se prétendent musulmans,

Toutes leurs victimes sont des innocents.

Ils tuent des gens avec des armes,

Ils ont foutu le vacarme.

L'Islam parle de paix,

Pas de décès.

Arrêtez de faire l'amalgame,

Plein de gens ont perdu leurs âmes.

Trois kamikazes prêts à se suicider,

Juste pour les aider.

Ils sont restés dans une salle de concert,

Espérons qu'ils attrapent le cancer !

Comme terroristes, ils se croient tout permis,  
Ils ont éteint plus de 100 vies,  
Et laissant derrière eux des familles meurtries.

Ils font partie de l'Etat islamiste  
Mais ce nom ne tient pas la piste  
Ils veulent se faire connaître  
Mais ils ne sont pas maîtres !

Paris attaqué, 2015 perturbé  
Bientôt 2016, personne n'est à l'aise.  
Ça a fait le tour du monde  
Que de mauvaises ondes !

Restez fort et confiant,  
Parce qu'ils ne resteront pas longtemps  
Par nos prières et nos vœux, la paix s'installera  
Dans ce monde, au-delà des cieux, la raison vaincra !

Taylan Sirlak  
10 ans, musulman.  
Elève d'une école de La Louvière

## Solidaires, unis et déterminés

### Communiqué du Centre d'Action Laïque du 14 novembre 2015

Au nom de l'humanisme qu'il a érigé en valeur fondamentale, au nom de la solidarité qui doit prévaloir en toutes circonstances, au nom de la fraternité qui nous unit au peuple français, le Centre d'Action Laïque tient à exprimer sa colère suite aux lâches attentats qui ont frappé et endeuillé Paris la nuit dernière.

À la différence des attentats visant Charlie, ce n'est pas la liberté d'expression qui est ici visée\*. Il s'agit d'un véritable acte de guerre, soigneusement planifié et visant à faire le plus de victimes possible. Le fanatisme religieux invoqué par les assassins n'est sans doute qu'un habillage pour égarer l'opinion.

L'heure n'est pas aux fines analyses géostratégiques. Pas davantage qu'elle n'est à dresser les communautés les unes contre les autres. Face à la barbarie criminelle, seule importe la solidarité de tous les citoyens démocrates, toutes tendances et toutes convictions confondues, dans l'élimination du terrorisme et dans la lutte contre ceux qui le perpètrent.

Le Centre d'Action Laïque exprime aux familles et aux proches des victimes ses condoléances atterrées face à des actes d'une violence que rien ne peut justifier. Le CAL appelle les gouvernements, mais aussi les entreprises et toutes les parties concernées, à mesurer avec attention et une prudence extrême les relations diplomatiques et commerciales qu'ils entretiennent avec les groupes ou les États suspectés de soutenir le terrorisme. L'éventuel prix économique à payer ne saurait être mis en balance avec celui des vies humaines. C'est là que doit commencer la lutte « impitoyable », selon le mot du Président de la République, contre les ennemis de la démocratie.

Nous ne céderons ni à la peur, ni aux tentatives de récupération ni aux amalgames douteux, et invitons tous les citoyens de toutes opinions, croyances, origines, convictions à rester soudés et déterminés dans l'adversité. Il en va de notre liberté à tous.

*\*(mais aussi le magasin cachère où plusieurs juifs furent assassinés, attentat moins médiatisé- nldr)*



## La troisième exposition de notre atelier d'aquarelle UN SUCCÈS

Le 16 octobre dernier, plus de 60 personnes étaient présentes lors du vernissage de cette exposition qui rassemblait des dizaines de peintures réalisées par les participants à notre atelier.

Ce succès était - les personnes présentes ne me contrediront pas - à la hauteur de la qualité des œuvres présentées.

Après le mot de bienvenue du Président de la Maison, Anne-Marie André - à l'origine de la création de cet atelier en 2010 - nous présenta les exposants en soulignant autant les progrès énormes de chacune et chacun que l'esprit de convivialité et d'amitié qui les rassemblent.



Elle mit aussi en évidence le "partenariat" avec Francis Dept, professeur de dessin retraité, participant à l'atelier mais surtout personne de ressources qui, par ses conseils judicieux et son expérience, soutient les progrès de chacun.

Après l'ouverture officielle de l'exposition, les visiteurs ont combiné deux plaisirs : celui des yeux et celui du palais grâce au superbe buffet offert par les aquarellistes et au verre de l'amitié offert par la Maison de la Laïcité.

Signalons également que de nombreuses personnes ont visité l'exposition les deux jours suivants dans l'ambiance bien connue de notre maison (... Santé!).

**Yvan Nicaise**

QUINZAINE  
DES RÉALISATEURS  
Société des Réalisateurs de Films  
CANNES 2014

BILL NIGHY IMEDA STAUNTON DOMINIC WEST PADDY CONSIDINE

ANDREW SCOTT GEORGE MACKAY JOSEPH GILGUN BEN SCHNETZER



PATHE FILMS - PRODUCEUR DE FILMS - LES BEE INCUBATORS - MISE EN SCÈNE À CANNES - LE STINE - UNE PRODUCTION CALMATHY FILMS - BILL NIGHY - IMEDA STAUNTON - DOMINIC WEST - PADDY CONSIDINE - ANDREW SCOTT - GEORGE MACKAY - JOSEPH GILGUN - BEN SCHNETZER  
"TRICK" - CASTING: NICOLA WIDE - COMPOSITEUR: ANDREW HARRIS - RÉALISATEUR: CHARLOTTE WALKER - PRODUCTEURS: ANDREW JONES, SPENCER - MONTAGE: CHRISTOPHER WORTINGALL - MONTAGE: MELANIE ANN O'LEARY - RÉALISATEUR: SIMON BOWLES - DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE: PAT KAPOLIFE  
PRODUCTEURS: CAMERON WILKINSON - CHRISTINE LARKIN - JAMES CLAYTON - PRODUCTEUR: DAVID LIVINGSTONE - ALUMNI: STEPHEN BERTSBERG - CRÉDIT À: MATTHEW WACKELUS  
© 2014 PATHE FILMS - WWW.PATHEFILMS.COM



**CINÉ-DÉBAT**  
*le cinéma des résistances*  
**Jeudi 17 décembre 2015 à 20 heures**



**PRIDE**  
un film de **Matthew Warchus**  
(Grande-Bretagne 2014)

Été 1984 - Le Syndicat National des Mineurs vote la grève pour protester contre la grande vague de fermetures de puits de mine organisée par le gouvernement de Margaret Thatcher. Lors de la Gay Pride à Londres, un groupe d'activistes gay et lesbien décide de récolter de l'argent pour venir en aide aux familles des mineurs mettant leur fougue et leur savoir-faire au service d'autres exclus.

Mais l'Union Nationale des Mineurs semble embarrassée de recevoir leur aide. Le groupe d'activistes ne se décourage pas. Après avoir repéré un village minier au fin fond du pays de Galles, ils embarquent à bord d'un minibus pour aller remettre l'argent aux ouvriers en mains propres. Ainsi débute l'histoire extraordinaire de deux communautés que tout oppose qui s'unissent pour défendre la même cause.

Aussi drôle qu'émouvant, aussi spirituel que bouleversant, l'histoire que nous conte ce film est une pépite en tout point de vue. Des dialogues irrésistibles, des acteurs jouissifs, une énergie communicative, une bande-son décapante.

*Pride* est une gentille alternance entre moments de pure comédie et rappels plus graves des enjeux de l'époque.

**P.A.F. : 4 € - Article 27**

**(abonnement 5 séances : 16 €)**

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection 064/44.23.26.



**Le 19 octobre :**

## **Le raku a libéré ses secrets**

Nos repas des "Lundis du Préau" continuent à rassembler, le troisième lundi du mois, les membres et sympathisants qui apprécient autant le côté convivial du repas que l'activité qui le suit.

Nous étions particulièrement nombreux le 19 octobre dernier pour écouter l'exposé de Lysiane Patte sur cette technique céramique particulière appelée raku - abréviation française du terme japonais raku-yaki 楽焼 - résultat d'une technique de cuisson lente et d'émaillage développée dans le Japon du XVIème siècle.

Les pièces sorties d'un four à environ 1 000 °C sont rapidement recouvertes de matières inflammables naturelles comme de la sciure de bois compactée afin d'en empêcher la combustion en limitant l'apport d'oxygène au contact de l'émail en fusion. Cette phase est la réaction au cours de laquelle apparaissent les couleurs plus ou moins métallisées, les craquelures ainsi que l'effet d'enfumage de la terre laissée brute qui forment les principales caractéristiques de ce type de céramique.



Après refroidissement les pièces sont nettoyées pour enlever tous les résidus de suie et de cendre.

Cet exposé fut illustré par de nombreuses photos mais aussi par la présentation des matières utilisées et d'objets réalisés selon des techniques diverses.

Cela nous a permis de découvrir jusqu'où, pour un artisan pratiquant cette technique, la combinaison des quatre éléments que sont la terre, l'air, l'eau et le feu restent et resteront de tout temps, le point de départ de la création si chère à l'homme.

**Yvan Nicaise**



## 13<sup>ème</sup> soirée jazz avec le groupe " Super Sax Battle" LE JAZZ dans toute sa force

### La réunion exceptionnelle de quatre sax soutenue par une rythmique qui déménage : que du bonheur pour les fans de jazz

Comme chaque année, c'est devant une salle comble que le groupe "Super Sax Battle" s'est produit.

Il faut souligner qu'il n'est pas ordinaire, dans le monde du jazz, de pouvoir se plonger dans une ambiance où sont réunis quatre instruments de la même famille sur sept musiciens sur scène.

Ce n'est possible qu'avec des musiciens comme Pierre LAFONTAINE, Armand LUYPAERS, Laurent PRIMONT et Michel MAINIL accompagnés par Nicolas YATES (contrebasse), Alain ROCHETTE (piano) et Antoine CIRRI (drums), des musiciens dont l'écoute de l'autre, la complémentarité musicale et le professionnalisme ne peuvent qu'aboutir à une prestation musicale exceptionnelle.



Nous ne citerons, à défaut de ne pouvoir rédiger un courrier laïque sonore, que l'interprétation du bien connu standard de jazz qu'est "Caravan" (composition de Duke Ellington, Juan Tizol et Irving Mills) qui fut, pour le public, un moment de bonheur.

Il nous reste à nous lancer dans une nouvelle recherche pour que, lors de notre 14<sup>ème</sup> soirée jazz de novembre 2016, nous proposons un nouveau groupe qui fera vibrer les fans de jazz

qui composent notre fidèle public.

Un nouveau défi à relever... Mais ce n'est pas le premier!

**Yvan Nicaise**

**Du 26 novembre  
au 10 décembre**

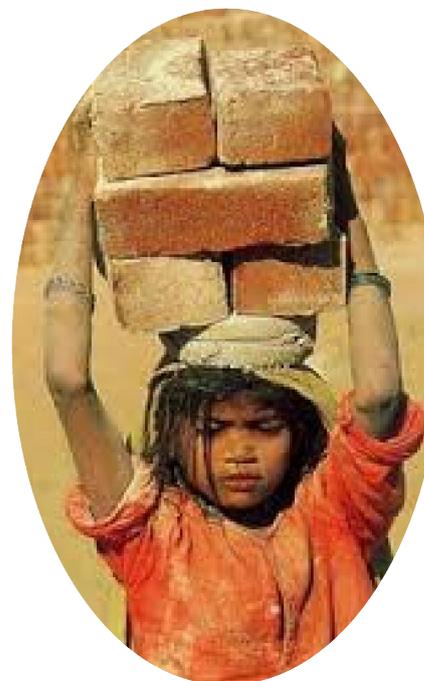


La campagne « Devoir de regard » a été lancée en début d'année 2013. Construite autour d'une exposition internationale de photographies, itinérante et conçue pour poser un autre regard sur plus de 50 ans de combats pour les droits humains, cette campagne n'a cessé d'attirer et d'alerter un nombre croissant de personnes de tous horizons confondus.

La liste des lieux d'expositions prévoyait une vingtaine de villes mais la demande a dépassé les 100 expositions dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

Les médias (aussi bien la presse, la radio que la télévision) ont bien relayé l'événement : plus de 400 personnes par jour ont été recensées sur certains sites d'expo.

Le parcours pédagogique imaginé pour cette campagne s'avère être un merveilleux outil pour les classes et l'enthousiasme des jeunes tant l'exposition est réelle.



Cette exposition n'ayant pas été installée dans notre commune, nous profitons de la soirée "Amnesty International" prévue le mercredi 9 décembre dans nos locaux pour la mettre à la disposition du public et des écoles du vendredi 26 novembre au jeudi 10 décembre.

Elle est accessible durant les heures d'ouverture de notre maison, soit de 8h à 12heures et de 13h à 16h30.

**Yvan Nicaise**



**Mercredi 9 décembre dès 19 heures:  
soirée Amnesty International avec  
la Chorale " L'Emilienne"**



Depuis de nombreuses années, cette chorale se déplace dans les rues de notre commune afin de sensibiliser le public sur les actions humanitaires d'Amnesty International;

C'était l'occasion de les accueillir dans nos locaux où, après quelques chansons de circonstances, nous partageons ensemble, avec nos membres qui nous rejoignent, le verre de l'amitié.

Cette année, nous avons décidé d'organiser ensemble toute une soirée au sein de notre maison.

Un récital de circonstances ponctué de quelques interventions d'un(e) délégué(e) d'Amnesty sera une manière de saluer et de rendre hommage à la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

**SOYONS NOMBREUX A PARTICIPER A CETTE SOIREE DE  
SOLIDARITE**

**Aucun droit d'entrée.**

**En vente dans nos locaux : la bougie Amnesty ainsi qu'une vignette du Chat de Philippe Geluck pour déclarer "sa flamme" aux droits humains**

Le 16 novembre prochain, Amnesty International lancera la traditionnelle vente de ses bougies en faveur des personnes en danger en proposant cette année au public

l'achat d'un nouveau produit : une vignette autocollante électrostatique à l'effigie du Chat, réalisée par Philippe Geluck.

« Je suis particulièrement fier et heureux de faire du Chat un défenseur des droits humains et de m'engager concrètement aux côtés d'Amnesty International. J'espère sincèrement que, comme moi, le public montrera son attachement au combat en faveur des droits fondamentaux en achetant massivement cette vignette exclusive. » explique Philippe Geluck.



Avec l'introduction de cette vignette autocollante qui sera vendue pour un montant de 5 euros, l'organisation espère récolter encore davantage de fonds pour mener à bien sa mission de défense et de promotion des droits humains en Belgique et partout dans le monde.

Cette année, l'objectif est particulièrement ambitieux, puisqu'il s'agit de vendre pas moins de 50 000 vignettes et 130 000 bougies, et ce, grâce à la mobilisation des écoles, des 60 groupes locaux d'Amnesty International, et de nombreux particuliers qui sont appelés à vendre bénévolement autour d'eux les traditionnelles bougies et la vignette du Chat.

« Notre combat pour les droits humains se poursuit au quotidien et nous travaillons d'arrache pied pour que soient défendus les droits des réfugiés qui arrivent aux portes de l'Europe et dans notre pays, ceux des femmes qui sont violentées en Belgique et dans le monde, mais aussi pour défendre la liberté d'expression, ou nous assurer que les Etats respectent leurs engagements. Les fonds que nous récoltons auprès du public sont absolument cruciaux pour pouvoir mener notre travail en toute indépendance », explique Philippe Hensmans, Directeur de la section belge francophone d'Amnesty International.

Comme chaque année, le public est appelé à allumer sa bougie le 10 décembre, Journée internationale des Droits de l'Homme, mais également à apposer sa vignette du Chat sur sa fenêtre ou la vitre de sa voiture pour afficher son soutien à la défense des droits humains.

**Communiqué d'Amnesty International Belgique**



**Amnesty International s'engage pour un ressortissant belge.**

## **Amnesty International s'engage pour un ressortissant belge**

Amnesty International est un mouvement mondial de personnes qui luttent pour les droits humains. Elle intervient au nom des victimes de violations de ces droits, en se basant sur une recherche impartiale et sur le droit international. L'une de ses missions est de mettre fin à la torture, entre autres en aidant les survivants de tortures à obtenir justice.

Parmi ses actions actuelles, nous avons relevé son soutien à Ali Aarrass.

Ali Aarrass, un Belgo-Marocain de 53 ans, est détenu au Maroc depuis le 14 décembre 2010, date à laquelle il a été renvoyé de force dans ce pays par les autorités espagnoles. L'Espagne a bafoué ses obligations aux termes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en extradant Ali Aarrass au Maroc en dépit des mises en garde des Nations Unies et d'Amnesty International. Aujourd'hui, Ali Aarrass purge une peine de 12 ans d'emprisonnement après avoir été condamné pour sa participation présumée à un groupe criminel et pour avoir fourni des armes à ce réseau.

Le 25 août, il a entamé une grève de la faim pour notamment dénoncer ses conditions de détention et clamer son innocence.

Sa famille est convaincue qu'il a été maltraité à titre de représailles pour avoir dénoncé les tortures dont il a été victime du 14 au 24 décembre 2010 dans un centre de détention secret à Témara, près de Rabat, ainsi qu'en raison de la campagne publique internationale demandant sa libération.

C'est pourquoi, Amnesty International et la LDH ont entrepris de nombreux contacts avec le Ministère des Affaires étrangères pour l'alerter de la situation préoccupante d'Ali Aarrass et pour qu'elle intervienne d'urgence en sa faveur, son état de santé devenant extrêmement alarmant.

Ces deux organismes demandent aussi que le Maroc traduise dans les faits la décision du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire l'appelant à libérer immédiatement Ali Aarrass et à lui accorder des réparations satisfaisantes au motif qu'il n'avait été condamné que sur la base d'« aveux » arrachés sous la torture.

Au Festival des Libertés d'octobre organisé par Bruxelles laïque, juste avant le concert du groupe « Calexico », les organisateurs ont tenu à dénoncer l'injustice dont est victime Ali Aarrass et le refus des autorités belges d'offrir une assistance consulaire à un ressortissant de notre pays sous prétexte qu'il a la double nationalité. *Ali Aaraass est malgré tout un citoyen belge à part entière. Il est né en Espagne, y a vécu pendant 15 ans et il a ensuite vécu 28 ans en Belgique. Il n'a jamais vécu au Maroc.* Il ne peut y avoir de discrimination envers les Belges d'origine marocaine, car la nationalité marocaine ne se perd pas et est liée aux seules origines, non au lieu de naissance.



***Le Belgo-Marocain condamné à 12 ans de prison a suspendu sa grève de la faim le mercredi 3 novembre***

***Sa sœur Farida, qui l'a vu ce matin-là dans sa prison, en a informé ses amis par Facebook. Elle décrit le sentiment d'échec de son frère.***

Comme cela a été demandé au public du Festival des Libertés, parmi lequel nous nous trouvons, nous vous demandons de relayer la campagne d'Amnesty International et d'agir pour mettre un terme, au plus vite, aux souffrances d'Ali Aarrass.

**Mimie Lemoine.**

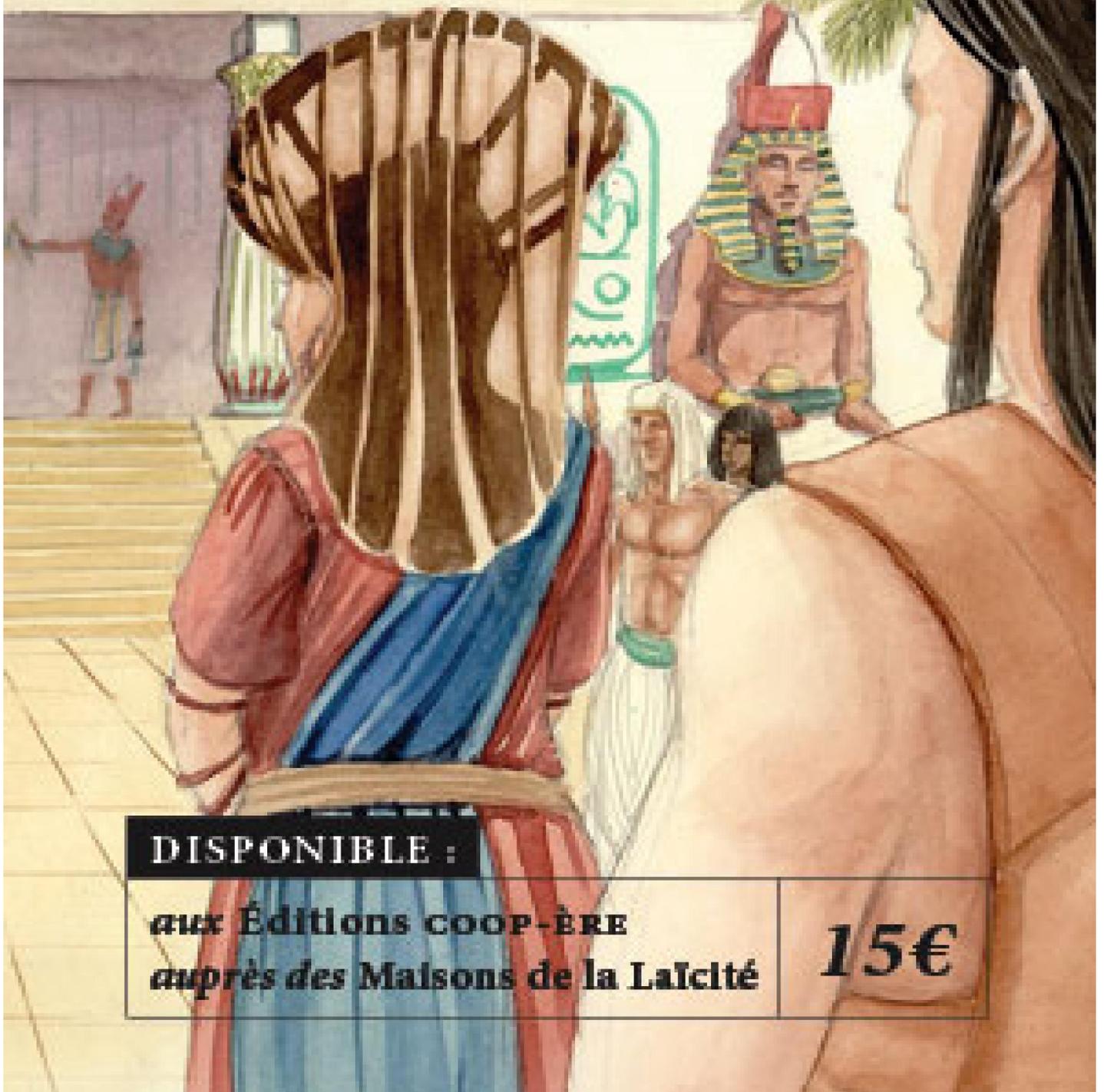
**Source : [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)**

LIVRE D'ILLUSTRATIONS

# Qadesh

LE CHOC DES EMPIRES

JULIEN DE VOS · COLIN VANECHT



**DISPONIBLE :**

**aux Éditions COOP-ÈRE  
auprès des Maisons de la Laïcité**

**15€**

Depuis la création de la coopérative laïque européenne, ce livre est la première publication au Editions COOP-ERE.

### **Qadech ?**

Au XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, deux grands états se disputent la Syrie-Palestine : l'Egypte de Ramsès II et le royaume du Hatti Mouwatalli II.

L'affrontement autour de la cité de Qadech sera terrible.

Pourtant il donnera lieu à une formidable aventure : les relations égypto-hittites qui se concrétisent par un traité qui fut signé en l'an 21 de Ramsès II.

Ce traité dépasse l'assistance mutuelle et peut être considéré comme une première dans l'histoire diplomatique: la résolution d'une guerre par la signature d'un traité alliant les deux parties: à découvrir dans ce livre d'illustration.

### **Julien Devos, l'auteur**

Docteur en langues et lettres, son domaine de prédilection demeure les relations entre l'Egypte du nouvel Empire et l'Asie mineure (Turquie) des Hittites.

### **Colin Vanecht, l'illustrateur**

Intéressé depuis sa plus tendre enfance par l'histoire antique et l'archéologie, il s'est lancé depuis plusieurs années dans l'illustration des grands moments de l'Antiquité égyptienne, avec pour point d'orgue l'époque de Ramsès II, Néfertari et Puduhepa.

**Bertrand Aquila**, graphiste à la Fdml, a réalisé la mise en page.

**Ce livre est disponible auprès des Maisons de la Laïcité - dont la nôtre - au prix de 15 €.**

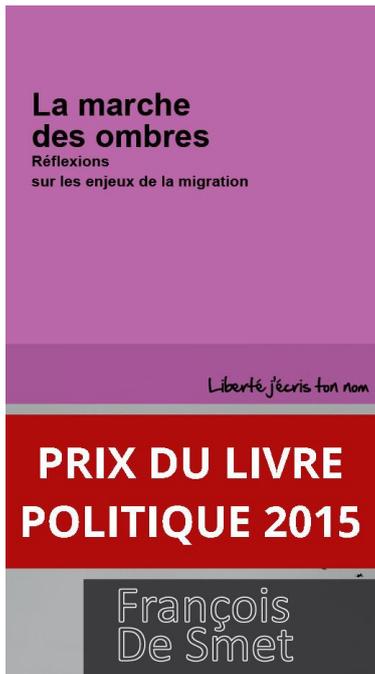
Rappelons que COOP-ERE est un projet né de la rencontre de la Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML) en Belgique et de l'Union des Familles Laïques (UFAL) en France.

Déjà associés dans GO Laïcité afin d'organiser la colonie de vacances Laïcidad, ces deux acteurs ont identifié la nécessité et la pertinence de créer un outil commun transfrontalier afin de les aider à développer leurs organisations au service de leurs convictions

## Prix du Livre Politique 2015

### "La marche des ombres - Réflexions sur les enjeux de la migration"

Le jury du Prix du Livre Politique a choisi de couronner cette année l'ouvrage de François De Smet, "La marche des ombres - Réflexions sur les enjeux de la migration", paru dans la collection Liberté j'écris ton nom du Centre d'Action Laïque.



Comme le souligne le communiqué de la Foire, "Ce livre, c'est une sorte de remède contre le syndrome de Walcourt. Vous savez, Walcourt, ce village où, quand l'arrivée d'une centaine de demandeurs d'asile est annoncée, une joggeuse se demande ce qui va se passer "si elle rencontre quelqu'un"... En quatre-vingt-cinq pages, François De Smet bouscule toutes les idées reçues sur les migrations. Et c'est d'une écriture bougrement efficace. Son immense mérite, c'est d'abolir les distinctions subtiles mais artificielles entre réfugiés politiques et réfugiés économiques (notions qui par ailleurs n'existent pas dans la législation). Sa qualité première, c'est d'asseoir philosophiquement ses raisonnements, sans jamais tomber dans l'abstraction. Dans sa façon d'aborder la problématique des centres

fermés pour illégaux, par exemple, il dresse le constat, au-delà du bien et du mal, que c'est, tout simplement, inefficace. L'auteur de « La marche des ombres » ne se pose jamais en donneur de leçon. Au contraire. C'est une magistrale démonstration que la question n'est pas simple, et qu'il n'existe pas de réponse simple. Et par les temps qui courent, c'est primordial."

L'auteur, devenu dans l'intervalle directeur de Myria, n'a pas coutume de mâcher ses mots. Outre le caractère brûlant de l'actualité qui en rend la lecture salutaire, ces mots soigneusement choisis font du bien dans l'océan d'idées reçues et de craintes irraisonnées qui font florès, sur les réseaux sociaux comme sur les lieux d'accueil. "La marche des ombres" est à recommander à tous : parents, enfants, enseignants, éducateurs, politiques, secrétaires d'État... afin, comme aurait dit

Camus, de nommer enfin les choses et retrouver le chemin de l'humanisme qui fonde la démocratie.

**Pour ce procurer ce livre :**

En vente directe au CAL : 10 €

Sur commande via "La librairie du CAL" sur [www.laicite.be/e-shop](http://www.laicite.be/e-shop)

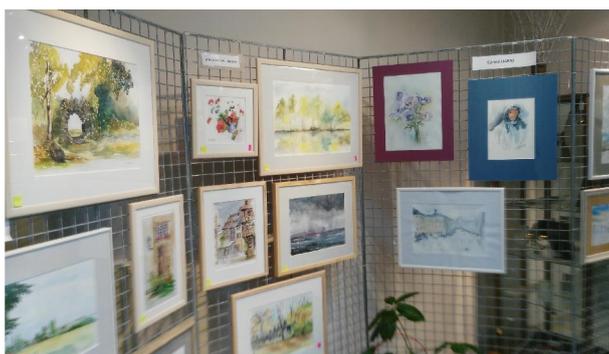
Par virement sur le compte du CAL: BE16 2100 6247 9974 - GEBABBEB, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (les frais de port pour la Belgique s'élèvent à 1,89 euro).

## Lundi 7 décembre : atelier d'aquarelle



Toujours aussi actifs et créatifs, et heureux du succès de leur dernière exposition, les participants à cet atelier continuent à peindre avec plaisir et qualité. Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30.



La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Si notre atelier vous intéresse, vous pouvez assister à l'une des séances de l'atelier, même si, actuellement il ne nous est pas possible d'augmenter le nombre de participants.

**Anne-Marie André**

## Jeudis 10 et 17 décembre : atelier d'art floral



Les fêtes de fin d'année sont proches et la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

N'oubliez pas de signaler votre absence deux jours avant chaque séance au 064/ 44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

Malheureusement, il n'est plus possible actuellement d'augmenter la taille des groupes.

**Marie- Christine Cuchet**

## Les cérémonies laïques



Le 24 octobre, nous avons célébré le mariage laïque de Madame Isaline Vanderveken et de Monsieur Christopher Romain.

Les témoins étaient Mesdames Emilie Focant et Christiane Vanauberg et Messieurs Mathieu Heuchon et Benoit Vanderveken.

Tout nos vœux de bonheur les accompagnent.



## Sortir l'IVG du code pénal : pourquoi?

Dès le début des années 70, les défenseurs des droits des femmes ont réclamé la sortie de l'IVG du Code pénal. Depuis le vote de la loi belge en 1990 dépénalisant partiellement l'avortement, cette revendication semble tombée aux oubliettes.



Pourquoi? En fonction de quels arguments ou précédents peut-on aujourd'hui soutenir que cet acte intimement lié à la vie privée et à la santé des femmes ne soit plus inscrit dans la loi comme un "crime contre l'ordre des familles et la morale publique"?

La dépénalisation partielle de l'avortement permet aux opposants

de s'attaquer régulièrement à la loi.

Pour obtenir le vote de la loi, les femmes et les progressistes ont dû abandonner plusieurs de leurs revendications et accepter une dépénalisation partielle de l'IVG et non une loi légalisant l'avortement. Cette dépénalisation partielle permet aux opposants de s'attaquer régulièrement à la loi et au droit des femmes à choisir ou non de poursuivre une grossesse. Dès lors, revendiquer, comme initialement, la sortie de l'IVG du Code pénal relève d'une stratégie volontariste conforme aux revendications féministes et égalitaristes.

Nous sommes encore empreints des modes d'interprétation hérités du patriarcat. Ce détachement symbolique de la notion de délit s'avère aujourd'hui à la fois possible, suivant les exemples de la France et du Luxembourg, mais aussi indispensable. Car le recours à l'IVG reste marqué par la culpabilité et/ou la culpabilisation des femmes. En témoigne la difficulté de recueillir des témoignages, hormis chez les femmes politisées.

Il est à remarquer que ce délit pèse uniquement et entièrement sur la tête des femmes, alors que l'acte sexuel qui a conduit à une grossesse non désirée se fait à deux... Ce qui n'a l'air de choquer personne et démontre à quel point nous sommes encore empreints des modes d'interprétation hérités du patriarcat.

### **L'origine "divine de la vie" versus sa compréhension scientifique est au cœur de la problématique.**

Considérer l'IVG comme un acte médical consenti par la patiente et non comme un délit pourrait également faire échec aux interprétations religieuses sur le "respect de l'enfant à naître". En tant que laïques, nous ne considérons pas que les cellules en développement à l'intérieur de l'utérus soient – même à 14 semaines – "un enfant à naître". L'origine "divine de la vie" versus sa compréhension scientifique est au cœur de la problématique.

En effet, le fait que, dans le Code pénal, le délit d'IVG soit inclus dans la section III, titre 7 "Atteinte à l'ordre public et à la moralité des familles" démontre qu'il s'agit toujours dans l'esprit du législateur d'une question morale et non d'une question de santé publique.

Au contraire d'un crime, l'avortement est une mesure de santé publique, un droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir leur vie.

Depuis les années 70, le CAL considère le recours à l'avortement comme un droit des femmes.

Alors qu'en Belgique, seules trois générations de femmes ont pu bénéficier légalement de soins médicaux en cas d'avortement, il est temps de réaffirmer par le biais de la loi qu'au contraire d'un crime, l'avortement est une mesure de santé publique, un droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir leur vie.

### **Pour en savoir plus**

Sur le site du CAL : [www.laicite.be](http://www.laicite.be), vous pouvez charger un dossier très complet et didactique à consulter autant par les jeunes que par les adultes:

151009-avortement-hors-code-penal.pdf

**Source : Centre d'Action Laïque (09.10.2015)**

# Le CAL présente un nouvel outil de réflexion: *Familles; qui êtes-vous ?*



Replaçant l'évolution de la "cellule de base de la société" dans un contexte historique, juridique et sociologique, avec notamment la mutation des structures familiales et l'évolution progressiste du droit familial, cet outil de réflexion aborde les questions de société qui touchent les familles de près ou de loin comme le contrôle des naissances et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, ainsi que les enjeux d'une évolution toujours en marche. Un ouvrage à mettre dans toutes les familles.

## Extrait de la préface d'Henri Bartholomeeusen, Président du CAL **La famille laïque: protéiforme, évolutive et libre**

Pourquoi, en tant que laïques, parler aujourd'hui de la famille?

Feu mon prédécesseur Philippe Grollet le résumait parfaitement il y a déjà six ans : «S'il est un domaine où les mentalités et les pratiques ont fort évolué, c'est bien celui de la famille. Les rapports intergénérationnels [...] et les rapports hommes-femmes, ainsi que les réalités économiques et sociales [...], tout cela a considérablement changé. » Parallèlement à cette évolution sociétale inéluctable, nous assistons à une recrudescence des revendications religieuses et identitaires, lesquelles, en affirmant combler le vide spirituel d'une société devenue purement matérialiste, tentent de resservir de vieux concepts dogmatiques repeints dans les tons à la mode. La famille traditionnelle est l'un de ceux-là. Philippe Grollet ne s'y trompait pas : «Constituée par la religion et par la loi comme la cellule de base et comme une véritable institution, la famille a pris aujourd'hui de facto des visages très diversifiés, avec ou sans l'institution légale du mariage. »

**Un outil à télécharger sur le site : [www.laicite.be](http://www.laicite.be)  
ou commandez votre exemplaire imprimé et relié (2,50€) via "La librairie du CAL" sur [www.laicite.be/e-shop](http://www.laicite.be/e-shop)**

Citons les dix chapitres de cette brochure :

- *La mutation des structures familiales* par Delphine Chabbert,
- *Évolution progressiste du droit familial* par Nicole Gallus
- *Critique du dogme familialiste* par Nathalie Rubel
- *Des droits équivalents pour tous les membres de la famille* par Vivian Teitelbaum
- *L'individualisation des droits sociaux , bon ou mauvais genre ?* par Françoise Claude et Sylvie Lausberg
- *La famille : le dernier rempart contre la précarité ?* par Olga Zrihen
- *Le contrôle des naissances* par Jean-Jacques Amy
- *Au-delà de la parenté biologique* par Françoise Goffinet et Julie Papazolou
- *Education relationnelle, affective et sexuelle (Evras)* par Katty Renard, Pascal Graulus et Sylvie Lausberg
- *Les familles homoparentales* par Thierry Delaval et Martine Gross

## **La mortalité migratoire Conséquence d'une Europe verrouillée**

Au cours des quatre années d'une crise qui se déroulait à leurs portes, les gouvernements européens ont fermé leur frontières aux réfugiés au nom de la lutte contre "l'immigration clandestine", refusant de prendre la mesure du poids croissant que représente leur accueil dans des pays comme le Liban, (ou les Syriens représentent un quart de la population) ou la Turquie (qui en compte aujourd'hui plus d'un milliard). Ils ont laissé s'installer une situation explosive dont la "crise" qu'ils déplorent aujourd'hui n'est qu'une conséquence logique.



On peut tenir un raisonnement analogue à propos des naufrages de migrants qui endeuillent régulièrement la Méditerranée, provoquant rituellement les larmes de crocodile des gouvernants qui en sont largement responsables. Depuis qu'a été créée en 2004 l'agence Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières

extérieures) pour protéger les frontières de l'UE contre l'immigration irrégulière, la mortalité migratoire n'a cessé d'augmenter au fur et à mesure que l'agence a posé des «verrous» pour repousser migrants et exilés.

On estime à 30 000 le nombre de personnes mortes en migration depuis 2000, avec une nette accélération au cours de la période récente, et ce, malgré une surveillance toujours croissante des frontières et une augmentation corrélative des moyens techniques et économiques investis par les États et l'UE à cette fin. Cette politique de verrouillage, si coûteuse sur le plan humain et financier, n'a même pas la vertu de réduire le nombre d'entrées en Europe, au contraire: d'après Frontex, elles sont, malgré les morts, toujours plus nombreuses. Mais elle oblige les migrants à emprunter des routes qui allongent la durée et le prix du voyage, et augmentent leur prise de risque.

Extrait de "Espace de Liberté " du Centre d'Action Laïque de novembre 2015 rédigé par Claire Rodier, Juriste et membre du réseau Migreurop

## Rappelons-nous



**La crise de l'asile**  
La Libre Belgique - mercredi 9 septembre 2015

### Les réfugiés ont aussi été belges!

**Opinion** En mai 1940, en quelques jours, 800 000 réfugiés belges partaient sur la route de l'exil vers la France. En 1914, la fuite à l'étranger a concerné plus d'un million et demi de Belges. Il faut s'en rappeler. Et être solidaire aujourd'hui des exilés sur notre sol.

À l'heure actuelle, la question migratoire et asilaire fait massivement la "une" de l'actualité, avec des drames horribles qui se déroulent au quotidien. Le dernier en date s'affaïssit bien évidemment par la photo d'un enfant réfugié syrien de la côte turque, trouvé seul sur une plage de la côte turque, bien comme de millions de touristes européens.

Cette actualité se rythme encore par des surechères politiques, des contre-productives, des lâchetés de gouvernements occidentaux et proches-orientaux refusant d'accueillir des exilés sur leur sol, par le réflexe pavlovien de la "forteresse assiégée" de la part d'États-membres de

la solidarité, à la fraternité et à l'humanité, il est bon de rappeler notre propre histoire nationale. Dont des périodes cruciales ne sont, hélas, que trop peu, dans les écoles.

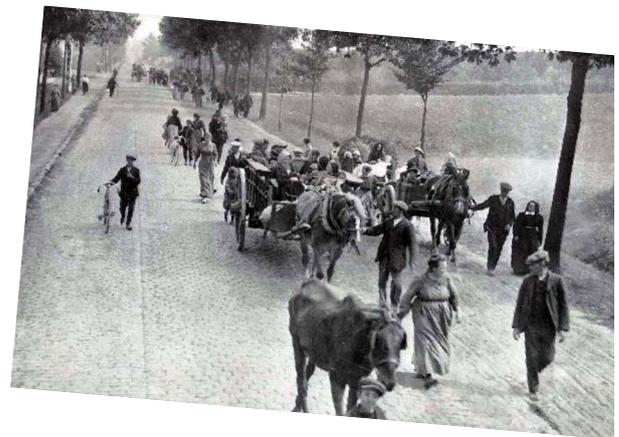
**Refugiés belges...**

Il y a quelques jours, j'ai acheté dans une bonne librairie bruxelloise la publication "Carthago - Résistance et Déportation". Elle a été éditée en septembre 2014 par diverses associations sociales et culturelles andorriennes. Elle aborde notamment l'histoire de la population juive libanaise et espagnole vivant, bien avant la Seconde Guerre mondiale, dans ce quartier populaire de la commune bruxelloise d'Anvers.

... des profiteurs!

Concernant leur accueil, ce livre sur l'occupation allemande dévoile que "vis-à-vis d'un comportement des Français fut assez fluctuant. La sympathie consensuelle traditionnelle envers les francophones fut plus modérée envers les Flamands supposés parler un patois allemand". La mission à l'occupant "d'inciter des réactions incontrôlables et incontrôlées ainsi que certains Français dépourvus de tout esprit de fraternité..."

**MANUEL ABRAMOWICZ**  
Petit-fils de

**Dimanche 13 décembre à 12h30**

**Traditionnel « Repas de fêtes »**



La fin d'année est l'occasion de nous retrouver lors d'un dîner où gastronomie et convivialité font bon ménage.

Les membres du conseil d'administration et des bénévoles visent à préparer un menu qui, aux dires des participants assidus, est toujours apprécié .

Outre les activités régulières de notre maison, les repas que nous proposons nous permettent de compenser la diminution de certains subsides notamment provinciaux et de faire face à divers travaux inhérents à tout bâtiment.

Je vous invite à réserver dès maintenant au 064/ 442326 (Secrétariat – Paola).

Confirmez votre réservation :

- soit par virement au compte IBAN BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité ASBL (Morlanwelz) en indiquant votre nom, le nombre de personnes
- soit directement auprès de Paola dans nos locaux.

**Date limite de réservation : lundi 7 décembre  
afin de permettre la commande des filets de canette**

Prix : adulte : 25€ - Enfants jusqu'à 12 ans : 12 €

**Nous espérons vous rencontrer nombreux.  
Pour le Conseil d'administration  
Yvan Nicaise Président**

## Repas de fêtes du dimanche

13 décembre à 12h30

### Menu

*Apéritif maison*  
*Amuse-bouche (offert)*

\*\*\*

*Scampis Maison bouquetés*

\*\*\*

*Filet de canette*  
*Chicons - Pommes Macaire*

\*\*\*

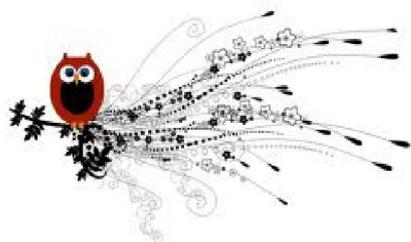
*Assiette française*

\*\*\*

*Dessert de fêtes*

\*\*\*

*Café*



Participation: 25 € (moins de 12 ans : 12 €)  
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

**Date ULTIME de réservations : lundi 7 décembre inclus**  
**afin de permettre les commandes de canettes**

moyennant confirmation par paiement en nos locaux  
ou par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895  
de l' ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz  
Mentionner " nom et nombre de personnes"